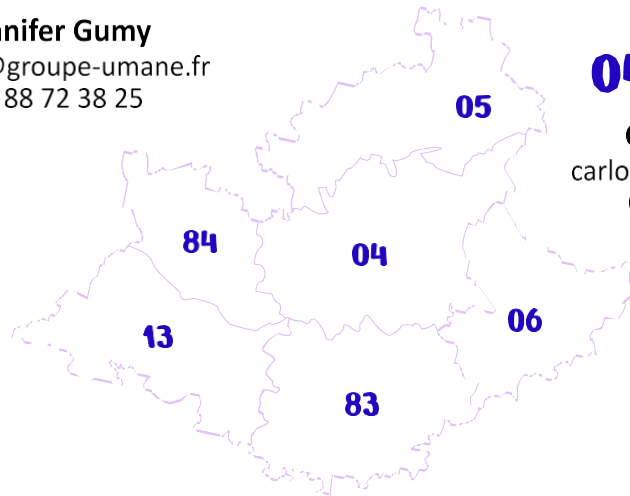


contactez-nous

13 84

Jennifer Gummy

j.gummy@groupe-umane.fr
07 88 72 38 25



04 05 06

Carlotta Onali

carlotta.onali@t21am.fr
06 16 64 64 55

83

Véronique Comes

v.comes@groupe-umane.fr
06 76 48 37 66

Le dispositif APV en PACA
est porté par les associations
Umane et Trisomie 21 Alpes Maritimes



Le dispositif APV est soutenu par



Dispositif APV
Assistance
au projet de Vie

L'APV



Quelles sont les conditions d'accès ?

— Avec ou sans notification MDPH, ce service est libre et gratuit.

Quand saisir le dispositif

— Au moment où vous le souhaitez.

Y-a-t-il une durée limite ?

— Le dispositif est activé et réactivé selon votre demande.

Quelle est la zone géographique d'intervention ?

— L'APV est présent dans tous les départements de la région PACA.

Où se passent les rencontres ?

— Dans les lieux de votre choix : à domicile ou dans nos locaux, ailleurs et aux horaires qui vous conviennent.

POURQUOI ?

OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES !

L'apv est un service de proximité inclusif qui permet de...



— Proposer un espace de réflexion neutre

Pour imaginer votre projet de vie, le formuler et l'affirmer :

- quel que soit l'itinéraire que vous choisirez
- sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé, citoyenneté, loisirs,...)



— Vous informer sur vos droits

et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés, et vous soutenir auprès des différents interlocuteurs.



— Vous soutenir

dans l'expression de vos envies et le pilotage de vos projets tout au long de votre parcours et à votre demande.



— Rechercher des moyens, avec vous,

dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre votre projet.

C'est mon projet et je décide avec **qui** et **comment** je le réalise

L'APV, c'est faire équipe avec la personne, la famille, dans une véritable **relation de confiance**

C'est vous

qui pilotez !



VOUS

choisissez et décidez ce que vous avez envie de faire !



VOUS

coordonnez votre projet !



VOUS

êtes au cœur des échanges : vous êtes l'interlocuteur principal !



Scanner le QR code pour en savoir plus !

Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie (APV) est à destination de toutes les personnes et/ou familles concernées par le handicap :

Déjà accompagnées ou pas

Tout type de handicap

Tout âge

À toutes les étapes de sa vie

Qui souhaitent réfléchir sur son projet de vie